



RÉGATE DES CONGÉS

AVIS DE COURSE N°1

Vendredi 14 juillet 2024
Lac de Bairon

- PLANCHES À VOILE -

1. RÈGLES

1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile de la FFVoile 2021-2024

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte aux Véliplichistes (PAV / Windsurf)

2.2 Les concurrents doivent être en possession de leur licence FFVoile 2024

3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5 €uros

4. PROGRAMME

- Date : Dimanche 14 juillet 2024
- Ouverture des inscriptions : 13h00
- 1^{er} signal d'avertissement : 14h00

5. CLASSEMENT

5.1 3 courses devront être effectuées pour valider la compétition.

5.2 Courses retirées

Quand le total de points est calculé pour chaque bateau, les plus mauvais résultats seront retirés comme suit :

- A partir de 4 courses validées : 1 retirée
- A partir de 8 courses validées : 2 retirées

6. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).



AVIS DE COURSE N°2

Vendredi 14 juillet 2024 Lac de Bairon - CATAMARANS –

1. RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile de la FFVoile 2021-2024

2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux catamarans
- 2.2 Les concurrents doivent être en possession de leur licence FFVoile 2023
- 2.3 Le club dispose de plusieurs catamarans pouvant être prêtés pour ladite régata.

3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5 Euros par support

4. PROGRAMME

- Date : Vendredi 14 juillet 2024
- Ouverture des inscriptions : 13h00
- 1^{er} signal d'avertissement : 14h00

5. CLASSEMENT

- 5.1 3 courses devront être effectuées pour valider la compétition.
- 5.2 Courses retirées
Quand le total de points est calculé pour chaque bateau, les plus mauvais résultats seront retirés comme suit :
 - A partir de 4 courses validées : 1 retirée
 - A partir de 8 courses validées : 2 retirées

6. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ ou corporel).